

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/13864  
28 mars 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 28 MARS 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

Le Premier Ministre de l'Afrique du Sud a reçu le message de Votre Excellence concernant la détention de M. Zinjiva Winston Nkondo alias Victor Matlou et en a pris note.

Nous souhaitons informer Votre Excellence qu'en arrêtant M. Nkondo, l'Afrique du Sud a agi en complète conformité avec les règles du droit international.

Néanmoins, dans un esprit de bon voisinage, l'Afrique du Sud participe à l'heure actuelle à des pourparlers sur cette question avec le Gouvernement du Lesotho.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent,  
(Signé) J. A. EKSTEEN

